

# **PACTE**

**pour la**  
**transition**

## Municipales 2020

Qui s'engage  
pour le Pacte  
à Besançon ?

## **RAPPEL** ----- page 2

### **Le Pacte pour la Transition**

Les 3 grands principes du Pacte

Pour une transition écologique, sociale et humaniste

### **Le Collectif Grand Bisontin du Pacte**

Le contexte des Municipales 2020

Ce que nous attendons des candidats

Le suivi des engagements après les élections

### **Nos 10 Mesures déclinées localement**

## **ENGAGEMENTS** ----- page 7

### **Le bilan en chiffres**

### **Le bilan des engagements - tableau récapitulatif**

### **Le bilan par liste**

Besançon maintenant ! (LR)

Besançon par nature (EELV, G-s, PCF, PRG, PS)

Besançon verte et solidaire (soutenu par LFI)

Bisontines – Bisontins (sans étiquette)

Ensemble ! (sans étiquette)

L'Ecologie positive (LREM, MoDem, MEI)

Faire entendre le camp des travailleurs (LO)

Les régionalistes (MFC)

## **ANNEXES** ----- page 11

*Les formulaires signés et les commentaires des listes candidates.*

# Le Pacte pour la Transition

Le Pacte pour la Transition vise à proposer 32 mesures concrètes aux élus locaux et/ou candidats aux élections municipales de 2020 pour construire des communes plus écologiques et plus justes. Ces mesures ont été rédigées par une soixantaine d'organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'expert-es. Les citoyen-es pourront ensuite suivre et accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long.

## Les 3 grands principes du Pacte

### # Principe A : sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.

### # Principe B : co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

### # Principe C : intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

## Pour une transition écologique, sociale et humaniste

Ces mesures couvrent toutes les facettes de la vie d'une commune ou d'une agglomération : climat et biodiversité, justice sociale et solidarité, démocratie et citoyenneté, économie, mobilité, consommation et alimentation.

**Selon le rapport du GIEC, « 50 à 70% des solutions se situent à l'échelle locale ».**

« La transition doit avoir lieu à toutes les échelles, et les communes peuvent être le fer de lance de ce mouvement. L'échelle locale est essentielle pour expérimenter et diffuser les solutions qui feront le monde de demain. Nous avons notamment rédigé le Pacte pour soutenir les habitants qui ont envie de construire des alternatives dans leur commune, mais qui n'en ont pas toujours les moyens techniques. », *Julien Noé, Directeur général adjoint d'Enercoop*.

# Le collectif grand bisontin du Pacte

Nous nous sommes constitué-es en collectif en octobre 2019 dans le but de mettre en lumière les impératifs climatiques et sociaux actuels en vue des Municipales 2020.

Nous sommes pour la plupart issus de mouvements ou associations locaux : Alternatiba/ANV-Cop21 Besançon, Association Vélo Besançon, ATTAC Besançon, Les Etats généraux des Migrations, FNE Doubs et Territoire de Belfort, Les Jardins des Vaîtes, La Pive (monnaie locale), La Plateforme des Finances Solidaires, Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté, Trivial'Compost, Trottoirs Libres, Zéro Déchet Besançon.

Notre collectif est ouvert à tout-e citoyen-ne du territoire du Grand Besançon qui souhaite nous rejoindre : [lepactegb@asso.myceliandre.fr](mailto:lepactegb@asso.myceliandre.fr).

>> Plus d'informations sur : <https://pactepourlatransitiongb.code.blog/>

## Le contexte des Municipales 2020

Les enjeux climatiques et sociaux sont désormais au cœur des débats politiques. Pour relever les défis majeurs qui nous font face, il nous faut agir collectivement, faire œuvre de société pour transformer nos politiques publiques. Nous pensons que si la transition doit avoir lieu à toutes les échelles, les communes peuvent être le fer de lance de ce mouvement. L'échelle locale est essentielle pour expérimenter, structurer et diffuser les solutions qui feront le monde de demain.

Depuis mai dernier, plus de 1400 communes ont déjà répondu à l'appel du Pacte. Nous appelons les habitants et les élus de nos communes à définir leurs priorités et travailler ensemble pour mettre en œuvre ces mesures sur leur territoire.

## Ce que nous attendons des candidats

**Des 32 mesures proposées par le Pacte, notre collectif en a retravaillé 10 prioritaires pour le Grand Besançon (cf. page 5) – elles remplacent donc les 10 mesures respectives et initiales du Pacte. Nous demandons aux candidat-es aux Municipales de 2020 de s'engager sur 10 mesures minimum, dont 5 minimum parmi les nôtres, en choisissant l'un des 3 niveaux d'engagement (chaque niveau implique l'application du précédent, s'il en est). Les candidat-es devront les mettre en œuvre une fois élu-es et s'engager sur des moyens.**

Nous demandons aux candidat-es engagé-es dans ce pacte :

- de défendre les mesures sur lesquelles ils-elles s'engagent dans les documents d'orientation et de cadrage des politiques locales concernés (SCOT, PLUi, PCAET, CTE, etc.);

- d'engager des objectifs de moyens pour chaque mesure, sauf si des objectifs de résultats sont demandés ;
- d'assurer l'accès du public aux données qui permettront une évaluation de l'atteinte des objectifs ou/et de leur progression;
- de respecter le principe C du Pacte Les projets actuels d'aménagement du territoire, d'urbanisme et autres qui ne respecteraient pas ce principe devront être interrompus le plus rapidement possible avec remise en question selon le principe B de co-construction collective des politiques locales. Pour rappel, les principes sont présentés p. 3 de ce document.

## Le suivi des engagements après les élections

**L'après élection est sans doute le moment le plus important pour notre collectif : il s'agira de voir si les mesures sur lesquelles les candidat-es se sont engagé-es sont concrètement mises en œuvre.**

Nous évaluerons cette mise en application des mesures à travers un suivi quantitatif et qualitatif (efficacité, cohérence, impact et durabilité) : mise en place d'un calendrier de mise en œuvre des mesures la première année, puis bilan d'étape chaque année suivante. Parallèlement, nous nous engageons à être un appui pour la réalisation de ces mesures.

Par conséquent, notre objectif est d'instaurer un dialogue constructif avec les élu-es afin de connaître leur position et l'état d'avancement des mesures. Cependant, en cas de promesses non tenues, nous en ferons la communication et/ou nous mobiliserons pour rappeler les engagements pris.

## Nos 10 mesures déclinées localement

*En jaune les 10 mesures que nous avons déclinées localement.*

>>> Découvrez-les en détail sur : <https://pactepourlatransitiongb.code.blog/>

#01. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables.

#02. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques.

#03. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

#04. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

#05. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

**#06.** Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

#07. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

**#08.** Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

#09. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

#10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

#11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.

#12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

**#13.** Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

#14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

**#15.** Donner la priorité aux mobilités actives dans l'espace public.

**#16.** Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

#17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

**#18.** Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

#20. Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

#21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

**#22.** Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

#23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.

#24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

#25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

**#26.** Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

#27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

#28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

#29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

#30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste.

#31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux largement ouverts à l'ensemble des habitant·es.

**#32.** Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

>>> Retrouvez les mesures nationales du Pacte sur : [www.pacte-transition.org/#mesures](http://www.pacte-transition.org/#mesures)



## Le bilan en chiffres

8 listes ont répondu à notre appel (sur 8 – appel adressé aux listes républicaines) ;

6 se sont engagées pour le Pacte pour la Transition ;

4 nous ont sollicité pour une rencontre ;

2 ont refusé de signer le Pacte.

## Le bilan des engagements

Nous, Collectif grand bisontin du Pacte pour la Transition, sommes satisfaits de l'attention qui a été portée à notre appel. Cela démontre – mais est-ce encore nécessaire ? – que l'intérêt des citoyens pour nos sujets est plus que jamais d'actualité. Parmi les 8 listes républicaines, 6 se sont engagées et certaines nous ont même dit s'être inspirées directement du Pacte pour établir ou préciser des mesures de leur programme.

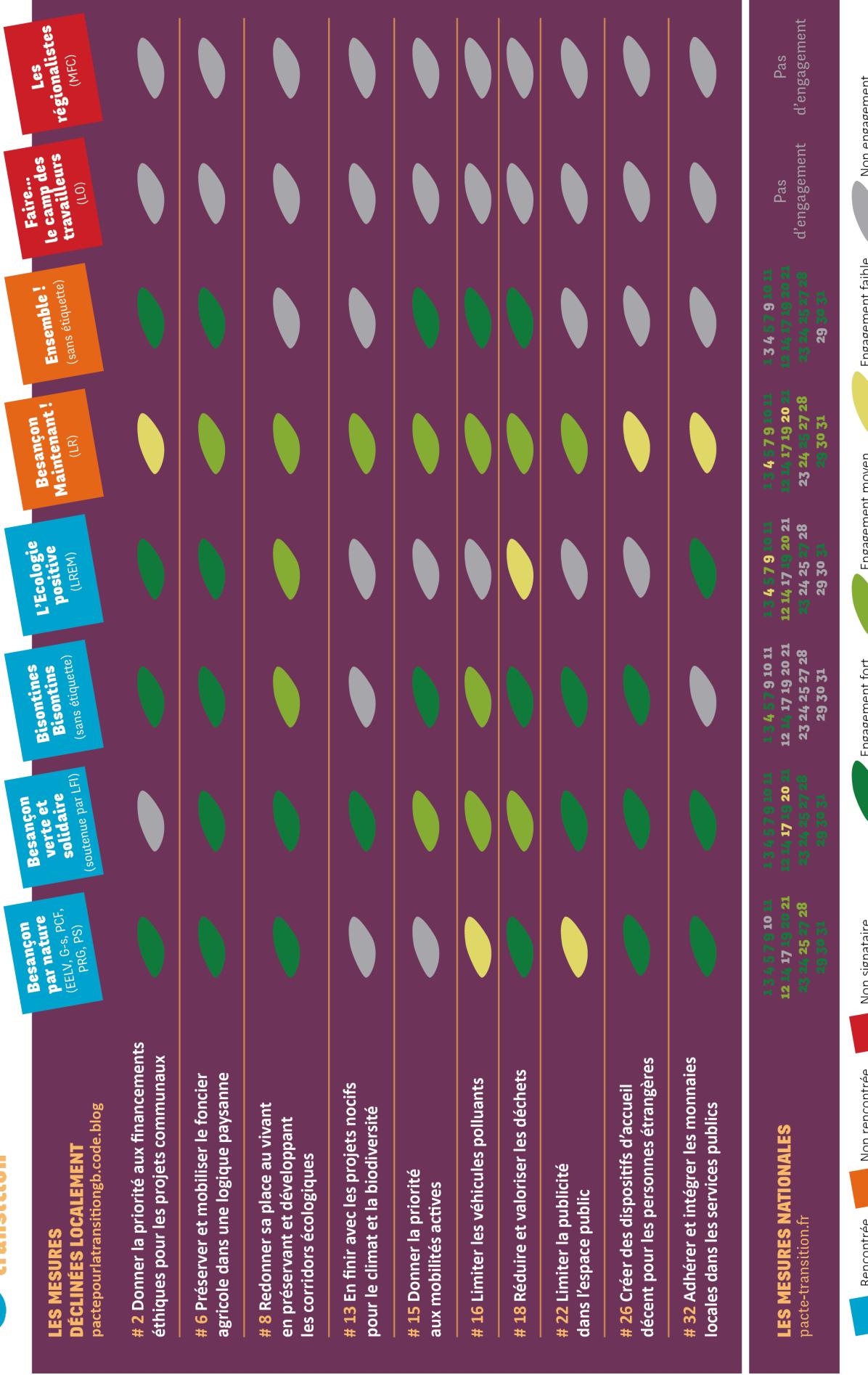
Cette première phase de travail a d'abord consisté à l'adaptation locale de 10 mesures qui, telles qu'elles étaient écrites au niveau national, manquaient de pertinence et d'ancrages concrets. Lors de leur rédaction, nous avons mis l'accent sur le territoire de la commune mais nous l'avons aussi intégrée à ce qui l'entoure et aux territoires avec lesquels elle interfère. Car, sur certains sujets et dans le cadre de certaines politiques d'agglomération (PCAET, Scot, PLUi, RLPI, etc.), la commune n'est plus décisionnaire mais a toujours compétence à influencer dans les instances de l'intercommunalité.

Lors de cette première phase, il nous semblait très important de pouvoir échanger sur les différentes mesures pour s'assurer de la bonne compréhension de chacune. 4 listes ont souhaité nous rencontrer, ce qui a permis de clarifier la démarche par niveaux d'engagements : ces entretiens ont toujours été bénéfiques, et témoignent du sérieux de leur engagement.

Enfin, dès à présent, il nous semble nécessaire de rappeler ici que la future équipe municipale devra afficher expressément ses engagements pour rendre visible la transition écologique et sociale et entraîner avec elle l'ensemble des citoyens de la ville dans cette direction.

[Vous trouverez ci-après un récapitulatif des engagements des listes >>](#)

## Municipales 2020 : qui s'engage pour le Pacte à Besançon ?



# Le bilan par liste

## Besançon maintenant ! (LR)

### 31 engagements dont 10 pour nos mesures / Non rencontrée

Sollicitée plusieurs fois pour une rencontre. Difficilement joignable.

Par absence de rencontre, nous lui avons demandé de clarifier ses niveaux d'engagement.

N'a pas communiqué sur ce qui a motivé ses choix.

Engagements rendus un jour après la date limite donnée.

>>> Engagements sans commentaires en annexe.

## Besançon par nature (EELV, G-s, PCF, PRG, PS)

### 28 engagements dont 8 pour nos mesures / Rencontrée le 25 février

Présents de la liste : Anne Vignot (tête de liste), Christophe Lime (4<sup>ème</sup>), Benoît Cypriani (28<sup>ème</sup>).

Documents remis en amont avec engagements (ou non) pour chaque ligne des niveaux d'engagements pour chaque mesure (prise en compte des mesures locales).

Anne Vignot insiste sur l'honnêteté des engagements qui seront pris.

Certaines mesures ou niveaux d'engagement ne sont pas retenus pour des questions financières ou de compétences (relevant du national ou de l'intercommunalité).

>>> Engagements et commentaires en annexe.

## Besançon verte et solidaire (soutenu par LFI)

### 31 engagements dont 9 pour nos mesures / Rencontrée le 8 janvier

Présents de la liste : Claire Arnoux (tête de liste), Jérôme Scherer (2<sup>ème</sup>).

Réactivité : première liste rencontrée.

Accueil très positif du Pacte : certaines mesures et idées (sur la démocratie notamment) ont été reprises dans leur programme.

Certaines mesures ou niveaux d'engagement ne sont pas retenus pour des questions financières ou juridiques.

>>> Engagements et commentaires en annexe.

## Bisontines – Bisontins (sans étiquette)

### 14 engagements dont 8 pour nos mesures / Rencontrée le 4 mars

Présents de la liste : Karim Bouhassoun (tête de liste), Sylvie Hugon (4<sup>ème</sup>), Georges Scalabrino (12<sup>ème</sup>). Rencontre après la date limite donnée. Manque de préparation à l'entretien.

Important travail de clarification sur les mesures et les niveaux d'engagement.

Accueil très positif du Pacte : de nombreuses mesures ont été reprises dans leur programme.

N'a, semble-t-elle, pas eu le temps de rendre le formulaire entièrement complété de ses engagements dans les délais impartis. Nous ne pouvons considérer les réserves de la mesure 13, bien que cochée, comme un engagement.

>>> Engagements en annexe.

## Ensemble ! (sans étiquette)

### 24 engagements dont 5 pour nos mesures / Non rencontrée

Sollicitée plusieurs fois pour une rencontre mais non disponible (délais court, le Pacte leur a été envoyé avec du retard du fait de la constitution tardive de leur liste).

Incompréhension au sujet des niveaux d'engagement : nous avons dû clarifier la règle.

Engagements rendus lors d'une rapide entrevue avec la personne qui tient la permanence.

N'a pas communiqué sur ce qui a motivé ses choix.

>>> Engagements sans commentaires en annexe.

## L'Ecologie positive (LREM, MoDem, MEI)

### 20 engagements dont 5 pour nos mesures / Rencontrée le 27 février

*Présents de la liste : Eric Alauzet (tête de liste), Nathalie Bouvet (4<sup>ème</sup>).*

Méprise au sujet des niveaux d'engagement : nous avons dû clarifier la règle.

Engagements ou refus au regard des choix politiques déjà actés.

>>> Engagements et commentaires en annexe.

## Faire entendre le camp des travailleurs (LO)

### Non signataire

Réponse par mail de Claude Cuénot (56<sup>ème</sup> de liste) le 25 février (extrait du courrier) : « Nous répondons à certaines de vos propositions mais nous tenons d'abord à vous indiquer combien notre démarche politique est différente de la vôtre. Nos candidats se présentent pour affirmer qu'on ne pourra pas enrayer les catastrophes sociale, économique et écologique sans arracher le contrôle des entreprises aux capitalistes. [...] Il ne s'agit pas de se demander comment on peut lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle communale. Bien sûr que des aménagements sont justifiés dans ce cadre et que nous pouvons les examiner en lien avec la population, en associant les travailleurs, les syndicats et les associations aux décisions à prendre. Mais nous ne voulons en aucun cas faire croire que ce sera suffisant. Pas plus qu'on ne peut changer la vie des travailleurs à l'échelle d'une commune, on ne peut changer le climat dans ce cadre. Il ne s'agit pas d'essayer de créer des isolats cherchant à préserver l'environnement dans un monde qui le saccage. Ce n'est pas dans le cadre du capitalisme que nous pouvons lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences. »

Nous a adressé un courrier et une réponse pour chacune de nos 10 mesures déclinées locales.

>>> Réponse intégrale en annexe.

## Les régionalistes (MFC)

### Non signataire

Réponse par mail de Jean-Philippe Allenbach (tête de liste) le 25 février : « Je préfère m'adresser directement aux Bisontines et aux Bisontins pour leur faire savoir mes intentions en matière d'écologie, ce pour quoi j'ai nullement besoin d'intermédiaires. »

**I - Besançon maintenant !**

Engagements

**II - Besançon par nature**

Engagements et commentaires

**III - Besançon verte et solidaire**

Engagements et commentaires

**IV - Bisontines – Bisontins**

Engagements

**V - Ensemble !**

Engagements

**VI - L'Ecologie positive**

Engagements et commentaires

**VII - Faire entendre le camp des travailleurs**

Réponse intégrale

## ANNEXE 5



### CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

**Principe A : Sensibilisation et formation à la transition :** Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

**Principe B : Co-construction des politiques locales :** Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

**Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale :** Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

- |  | 1 | 2 | 3 |
|--|---|---|---|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).   | X | X | X |
| 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.  | X |   |   |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.  | X | X | X |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.  | X |   |   |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.  | X | X | X |
| 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.   | X | X |   |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.  | X | X |   |
| 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.  | X | X |   |
| 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.   | X | X |   |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.   | X | X | X |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | X | X | X |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.                  | X | X | X |
| 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.   | X | X |   |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.  | X | X | X |
| 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.  | X | X |   |



## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- |   | 1    2    3   |
|---|---|
| 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 20. Développer des habitats participatifs et des écoleux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |
| 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.   | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ?                                |
| 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |
| 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.                                     | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |
| 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique. | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.                | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |

### Mesures spécifiques à la commune :

- 33. ...
- 34. ...
- 35. ...
- 36. ...
- 37. ...

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

Collectif local

Besançon  
7A-n-écam

.011 Pact

## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

**Principe A : Sensibilisation et formation à la transition :** Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

**Principe B : Co-construction des politiques locales :** Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

**Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale :** Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

1    2    3

- |  |                                     |                                     |                                     |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.   | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.   | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |



# CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- |   | 1                                   | 2                                   | 3                                   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.   | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |
| 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

## Mesures spécifiques à la commune :

- 33. ...
- 34. ...
- 35. ...
- 36. ...
- 37. ...

Pour la liste BPN menée par  
Anne VIGUET   
A. POUEN

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

BESOINGS  
par NATURE

Collectif local

# Pacte pour la transition

## Commentaires de la Liste Besançon par Nature

### #2 Financer les projets prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques.

**Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :**

Niveau 1 - *Investir dans la Fruitière à Energies pour soutenir une coopérative locale susceptible de répondre à des projets intercommunaux. A faire dans le respect des règles de marché public*

Niveau 2 - *Afin de conforter sa politique d'aide aux plus démunis-es et exclus-es bancaires, la collectivité pourra convaincre les entreprises et associations à placer leur trésorerie disponible dans des produits bancaires dont les intérêts sont dédiés au fonctionnement de la Caisse Solidaire. Oui, mais en remplaçant « convaincre » par « inciter »*

Niveau 3 - *Conditionner le choix du financeur au respect de critères extra financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres (part des projets financés climaticides ou relatifs aux industries polluantes, degré de transparence sur les financements de la banque, présence ou non de placements dans des paradis fiscaux). Oui sur le principe, mais nous attendons d'en vérifier la faisabilité, notamment le nombre de banques répondant à ces critères*

### #4 Donner la priorité au logiciel libre dans le service public

**Nous acceptons l'ensemble des items, assortis, pour les suivants, de réserves sur la faisabilité de leur mise en œuvre :**

- Utiliser des logiciels libres et des formats ouverts (pour l'échange de documents) au quotidien dans les services municipaux.
- Migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre tel que GNU/Linux.
- Équiper les écoles d'une distribution spécifiques basée sur un système libre tel que Primitux.
- Développer ou soutenir le développement au niveau de la commune [...] d'un hébergeur libre [...] sur le modèle des CHATONS, pour permettre aux habitant-es et acteurs de la commune d'héberger leurs données [...].

### #8 Préserver et développer les trames vertes, bleues, et noires

**Nous acceptons l'ensemble des items, avec, pour l'un d'entre eux, le commentaire suivant :**

*Organiser des ceintures vertes autour de chaque bourg, sources de production alimentaires locales et avec un impact paysager agréable pour les habitants. Cette action dépend des autres communes et de leur configuration géographique. Nous la défendrons au sein du SCoT et de la CUGB*

### #9 Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

**Nous acceptons l'ensemble des items, avec, pour l'un d'entre eux, le commentaire suivant :**

Interdire toute artificialisation des terres agricoles (PLU et SCOT) et apporter un soutien pour développer les circuits de distribution locale des productions locales à travers des projets alternatifs tant dans leurs contenus (plutôt coopératives, financements éthiques, etc.) que dans leurs formes (zone d'implantation, visibilité, fonctionnement etc.)  
Oui pour le PLU, qui dépend de la seule ville de Besançon. Nous porterons cette exigence pour le PLUi et le SCoT à la CUGB.

### #10 Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à tous

**Nous aurions accepté l'ensemble des items, mais le niveau 1 contient une proposition qui n'est pas acceptable en l'état :**

*Donner l'exemple dans les services de la commune : développer une gestion transparente de l'eau et mettre en place des dispositifs de récupération et d'utilisation différenciée de l'eau de pluie sur les bâtiments de commune. D'accord, pour les nouveaux bâtiments municipaux ou dans le cadre des rénovations. Il faut savoir que lorsqu'on engage des travaux significatifs dans un bâtiment municipal, et la pose d'un réseau de conduite d'eau en fait partie, la Ville a l'obligation réglementaire de mettre l'ensemble du bâtiment aux normes, y compris d'accessibilité. Cela entraîne donc des dépenses importantes, insoutenables sur un mandat. Nous nous engageons à rénover en priorité les écoles, en plus des travaux urgents, et nous ne pourrons pas même toutes les rénover en six ans. Ce que demande cette action, contrairement à ce que les rédacteurs se sont sans doute imaginés, dépasse donc largement le problème de la gestion des eaux pluviales.*

### #11 Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse

**Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour l'un d'entre eux, du commentaire suivant :**

Définir un plan d'action pour devenir un territoire à énergie positive avant 2050 en impliquant citoyen·nes et collectivités comme parties prenantes, notamment via des initiatives d'ENR citoyennes. D'accord sur le périmètre de la ville, nous porterons cette demande à la CUGB.

## #12 Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

*Créer un plan d'action contre la précarité énergétique avec objectif de diviser celle-ci par 2 durant le mandat. D'accord pour la mise en place des outils de diagnostic et des structures d'aide et de conseil, mais impossible de s'engager sur cet objectif de division par deux dans ce délai – les objectifs de moyen ont été mis en place (SLIM et PCAET), mais il est plus difficile qu'on ne l'imagine de détecter les personnes en précarité énergétique et de les mobiliser.*

*Rénover en haute performance 10% des logements anciens du territoire d'ici la fin du mandat et promulguer un arrêté d'interdiction de location des passoires énergétiques. Il n'y a pas de base légale pour interdire la location des passoires énergétiques. Nous mettrons en place un label qualité logement avec les professionnels du secteur, les bailleurs sociaux et les habitants, pour lutter contre l'habitat insalubre et la précarité énergétique.*

## #13 Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

NB : Le fait d'avoir mis un sujet clivant (les Vaïtes) en niveau 1 nous empêche pratiquement de nous engager sur des points plus importants en niveaux 2 et 3. Nous contestons ce procédé qui ne respecte pas la hiérarchie des sujets élaborée au niveau national du Pacte. Pourtant, en dehors de cette problématique ponctuelle, nous cocherions toutes les autres cases. Quant aux Vaïtes, nous prévoyons de revisiter le projet (développement de l'éco-quartier uniquement le long du tram, bâtiments à performance énergétique et accès au logements à loyers modérés) avec une prise en compte plus exigeante des enjeux environnementaux (restauration de la partie de zones humides et amélioration des écoulements, compensation de l'habitat de la flore et de la faune...). Enfin, nous rappelons que la mesure 13 du document national, ainsi que du document bisontin mais dans une bien moindre mesure, insiste sur la nécessité de densifier le bâti pour empêcher l'étalement urbain.

## #14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

*Niveau 1 et 2 - augmenter le budget des transports en commun par habitant·e chaque année. Selon nous, l'augmentation du budget ne peut être un objectif en soi. Par ailleurs, en instaurant une gratuité partielle, la perte de recettes engendrée entraînera un niveau plus important d'engagement financier de la collectivité.*

*Niveau 3 - Définir un plan de renforcement des transports en commun pour doubler la part modale des transports en commun en 5 ans et doubler le budget transports en commun par habitant·e sur la même période. Nous ferons tout notre possible pour diminuer la part modale des véhicules privés. L'augmentation de la part modale des TC est sans intérêt si elle s'effectue aux dépens des déplacements piétons ou cyclistes.*

## #15 Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Le niveau 1 contient une demande bloquante, l'allocation d'un budget vélo de 29 €/habitant/an. A noter que le document national indique 25 € en niveau 3, l'AVB met donc la barre très haut dès le niveau 1. Nous augmenterons le budget afin d'aboutir au réseau express prévu dans notre programme, avec une base de 14€/hab dès le début du mandat, soit un doublement par rapport à l'existant. Il s'agit d'un budget spécifique vélo qui s'ajoute aux travaux programmés de réfection de chaussée qui comprendront toujours des solutions vélos performantes. Nous ne sommes donc pas autorisés, selon la règle du Pacte, à renseigner les autres niveaux.

## #16 Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

Nous acceptons l'ensemble des items des deux premiers niveaux, assortis pour certains d'entre eux des commentaires suivants:

Niveau 1

— Abandon du projet de doublement de la RN57 entre Beure et Micropolis, et lancement d'un moratoire sur la création de nouvelles routes. Un projet alternatif serait pour nous acceptable s'il réduisait la rupture urbaine (donc augmentation de la mobilité cyclable et piétonne) tout en réduisant la circulation, le but n'étant pas de la fluidifier. Réduction de la circulation par un travail sur la mobilité sur cette zone (plan de mobilité CHU/Université, bureau des temps, halte ferroviaire...) et plus général (réduction du débit du boulevard...).

— Informer la population en cas de pic de pollution et mettre en place la circulation alternée où seuls les véhicules avec des plaques d'immatriculation paire ou impaire peuvent circuler (mesure socialement plus juste et plus efficace que le système de la vignette crit'air). Nous sommes pour la mise en place d'une zone à faible émission (ZFE). Ce

que la fiche propose n'est pas légal. L'article 49 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (Loi TECV), est clair sur ce point : la limitation de circulation ne peut se faire qu' "à l'encontre des véhicules qui contribuent significativement à la pollution atmosphérique", donc sur la base d'une vignette Crit'air.

Niveau 2

— Généralisation du 30km/h en ville. Nous sommes d'accord pour étendre les zones 30, mais pas pour les généraliser à l'ensemble de la commune

— Fermeture des rues avec des écoles à la circulation automobile aux heures d'entrée et de sortie de classe, stopper la tolérance au stationnement anarchique devant les écoles et mettre en place des pédibus et vélobus pour les trajets scolaires. D'accord, sauf en ce qui concerne la fermeture qui ne peut pas s'appliquer au voisinage de toutes les écoles. Nous engagerons un travail avec les parents d'élèves car les pédibus ne peuvent pas être imposés.

Niveau 3

Nous ne pouvons nous engager sur aucune des actions de ce niveau, soit en raison de leur systématisme (suppression du stationnement et piétonnisation), soit en l'absence de base légale (accès des SUV)

## #17 Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

Niveau 1 - *Interdiction des poids lourds affichant une vignette crit'air supérieure ou égal à 2 d'ici 2025. Sachant qu'un poids lourd est un véhicule supérieur à 3,5 T, nous ne voyons pas comment interdire ces véhicules sur l'ensemble de la commune. Problème règlementaire et pratique. Par contre, nous avons la volonté de réaliser cette restriction d'accès, en tenant compte des vignettes Crit'air, au niveau du centre ancien, avec des niveaux d'exigence progressifs*

## #18 Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

Niveau 1 — Obliger le diagnostic de tous les objets et matériaux, en particulier dans les déchetteries, avant qu'ils ne soient jetés, pour favoriser dans un premier lieu le réemploi et la réparation. C'est ce qui se pratique actuellement en déchetterie sur une base volontaire, mais le terme « obliger » est trop fort

Niveau 2 - Accorder l'équivalent de 5% du budget de gestion des ordures ménagères aux actions de prévention et favoriser la création ou le maintien d'au moins un équipement de réemploi solidaire par bassin de 50 000 habitants.

D'accord, en incluant le budget compost

Niveau 3 - Accorder l'équivalent de 10% du budget de gestion des ordures ménagères aux actions de prévention et favoriser la création ou le maintien d'au moins un équipement de réemploi solidaire par bassin de 25 000 habitants. D'accord, en incluant le budget compost

## #21 Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

Niveau 3 : Proposer localement un accompagnement spécialisé et à visée d'insertion. Atteindre l'objectif de zéro personne à la rue et faciliter l'accès aux droits de toutes et tous en réduisant drastiquement le non-recours grâce à des campagnes de sensibilisation et d'information sur ce sujet. D'accord pour les moyens mais sans garantie de résultats. A noter que les personnes à la rue ne souhaitent pas forcément toutes en être sorties

Création par la commune d'un nombre de structures suffisant pour accueillir, accompagner et réinsérer les personnes vulnérables par type de public en les dotant de moyens suffisants pour mener à bien leur mission, notamment en disposant de ressources humaines suffisantes et formées sur les besoins spécifiques des personnes en situations de vulnérabilité avec un budget dédié au CCAS ou CIAS. A étudier quant à l'adéquation de l'offre actuelle aux besoins

## #22 Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

Niveau 1 — Proscrire les écrans numériques et lumineux publicitaires dans le Règlement Local de Publicité (i) : inscrire cet objectif à court terme dans la planification de Besançon Métropole pour devenir un Territoire à énergie positive, à travers les différentes politiques d'agglomération (PCAET, PLUI, SCOT, etc.). D'accord pour porter cette demande au niveau de la CUGB

□ Niveau 2

— Ne pas renouveler les contrats de mobilier urbain publicitaire et supprimer les panneaux 4x3 mètres. Les panneaux peuvent devenir des supports d'information d'intérêt général (actualités associatives locales, informations sur la santé et le niveau de pollution de l'air, promotion d'alternatives aux pratiques énergivores, événements artistiques et culturels, etc.) ou être remplacés par des arbres. D'accord pour porter cette demande au niveau de la CUGB.

Attention car il y a en creux le risque de diminuer le service vélocité assuré par JCDecaux

□ Niveau 3 — Avoir un Règlement local de Publicité (i) restrictif. Autoriser uniquement les affiches ne dépassant pas 50x70 cm, sur des panneaux non lumineux, non déroulants et encore moins numériques, limités à 2m2, et en encadrant la densité : par exemple, en n'autorisant qu'un seul panneau par tranche de 2000 habitant·es, reprenant ainsi ce qui se fait pour l'affichage d'opinion - Article R581-2 du code de l'environnement. Nous doutons que cette demande ait des chances d'être acceptée par la CUGB. Nous serions déjà heureux de réussir les deux premiers niveaux

## #24 Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour tous

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour l'un d'entre eux, du commentaire suivant :

Niveau 3 : Développement d'un dispositif zéro sans abri en appliquant la stratégie du logement d'abord et en débloquant une ligne budgétaire dédiée. Nous créerons, de plus, une délégation municipale dédiée à la politique d'accueil des migrants et SDF.

## #25 Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

Niveau 2 : Développer un accès à internet en habitat social et proposer un tarif à moindre coût pour les usager·es de ces espaces. Il ne s'agit pas d'une compétence de la Ville, nous porterons cette demande auprès des bailleurs sociaux

- Déployer un réseau WiFi dans la ville pour tous et toutes en accès libre et permanent. Non, nous ne sommes pas favorables au WiFi en raison de l'impact sanitaire potentiel des ondes, mais il est déjà présent en partie au centre-ville

## #26 Créer des dispositifs publics de premier accueil en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour certains d'entre eux, des commentaires suivants :

Niveau 2 — Etre à l'initiative de réquisitions de locaux disponibles Ce n'est pas dans la charte Anvita, que nous signerons, et ce n'est pas une compétence du maire. Néanmoins, en dialogue avec les associations, nous mobiliserons l'ensemble des acteurs publics sur ce thème.

— Organiser ces actions au niveau de l'intercommunalité. Nous défendrons ces actions auprès de la CUGB

Niveau 3 — S'engager à fournir une formation linguistique de base pour permettre aux migrants d'affronter la vie quotidienne et entreprendre des démarches complexes. D'accord sur le principe, voir les modalités pratiques et financières

## #28 Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour ceux du niveau 3, des commentaires suivants, qui malheureusement, ne sont pas acceptés par le collectif local du Pacte :

Niveau 3 :

- Mise en place d'une constituante communale : redéfinition des règles de fonctionnement pour que les décisions communales soient désormais le fait des habitant·es associés aux élus·es. L'appellation "constituante" (dont le but est d'établir une constitution), nous semble inadaptée au contexte. Nous mettrons en place une Assemblée Citoyenne Permanente Participative, à définir en lien avec les CCH et le CDP. L'idée est de démultiplier les formes participatives. D'autre part, nous travaillerons en mode projet avec, pour chaque projet, un mode de participation différent. Au delà nous instaurerons un droit de pétition citoyenne et un budget participatif.

- Développer des commissions extra-municipales associant les habitant·es de la commune à toutes les décisions prises. D'accord, mais pas à toutes car enjeux de faisabilité et de « lourdeur » procédurale.

## #29 Crée une commission extra-municipale du temps long

Créer une commission extra-municipale [...] pour s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme [...] pouvant être saisie ou s'auto-saisir. Nous prévoyons de mettre en place un GIEC local qui porterait ces préoccupations

## #32 Adhérer aux monnaies locales complémentaires et les mettre en place

Nous acceptons l'ensemble des items, assortis pour l'un d'entre eux, du commentaire suivant :

Niveau 3 : Payer une partie des indemnités des élus·es / salaires des agents municipaux, et des aides sociales en MLC. D'accord, mais uniquement pour les volontaires afin de rester dans la légalité

## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

**Principe A : Sensibilisation et formation à la transition :** Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

**Principe B : Co-construction des politiques locales :** Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

**Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale :** Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

1    2    3

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 1.  | Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2.  | Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.   | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 3.  | Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4.  | Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.  | Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6.  | Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7.  | Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 8.  | Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9.  | Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 10. | Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 11. | Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12. | Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.                  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 13. | Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 14. | Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 15. | Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |



# CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

1 2 3

- 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.
- 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.
- 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.
- 20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.
- 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.
- 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.
- 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.
- 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.
- 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
- 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
- 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
- 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
- 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
- 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.
- 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.
- 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

## Mesures spécifiques à la commune :

**Les mesures réécrites par le collectif grand-Bisontin du Pacte sont les mesures 2, 6, 8, 13, 15, 16, 18, 22, 26, 32**  
**Les explications des niveaux d'engagement choisis par Besançon Verte et Solidaire sont en annexe de ce document.**

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

Besançon  
Verte Solidaire

Collectif local

pour le  
Grand Besançon

Claire Annoux

Jérôme Schenck

pacte-transition.org

Maxime RENAHY  
Penaly

Michel  
Gibouillet  
Cédric  
Bancet

## **Annexe à l'engagement de la liste BESANÇON verte et solidaire sur le pacte pour la transition**

### **2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.**

Si nous comprenons la philosophie générale et sommes en accord avec le niveau 3, le fait d'imposer et de nommer des acteurs économiques avec lesquels nous nous engagerions à travailler ou dont nous ferions la promotion avec les moyens publics (dans les niveaux 1 et 2) nous pose problème, notamment en regard des règles d'appels d'offres. Nous sommes par contre favorable à l'ajout de critères éthiques, sociaux et écologiques dans les appels d'offres.

### **4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.**

Le calendrier de mise en œuvre dépendra des licences déjà achetées toujours en cours et du temps de formation nécessaire pour les personnels.

### **15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.**

Nous nous engageons au niveau 2. En effet, le niveau 1 engage à un budget vélo annuel de 3 à 4 millions d'euros par an, le niveau 3 à un budget vélo de 13 à 14 millions par an, ce qui n'est pas un niveau que nous pouvons assurer d'atteindre.

### **16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.**

Nous nous engageons au niveau 2. En effet, nous ne nous engageons pas à interdire l'accès des SUV et des 4x4 sur le périmètre de la commune de Besançon, ce qui est demandé dans le niveau 3.

### **17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.**

Nous nous engageons au niveau 1 car il nous semble difficile de nous engager fermement sur la diminution de poids lourds dans la zone urbaine de 75 %, ce qui est demandé au niveau 2. Cependant l'ensemble des mesures prises iront mécaniquement vers une diminution drastique des poids lourds.

### **18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.**

Nous nous engageons au niveau 2. Actuellement 1% du budget du Sybert est consacré à la prévention, on s'engage pour monter ce chiffre à 5% en fin de mandat. Le niveau 3 et 10 % nous semble difficile à atteindre.

### **19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.**

La redevance incitative est déjà en place. Mais nous souhaitons engager une réflexion pour les logements collectifs sociaux, avec les habitant·es et acteurs concernés, afin d'assurer une meilleure justice sociale.

### **20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.**

Nous nous engageons au niveau 1 concernant l'habitat participatif. En effet, nous priorisons la rénovation de l'existant et la mise en place de commun et d'alternatives dans le logement social.

### **22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.**

Nous nous engageons au niveau 3 concernant la réduction de la publicité dans l'espace public. Cependant l'exemple choisi dans le niveau 1 (éteindre les éclairages d'arrêt bus la nuit) doit être pensé au prisme de la tranquillité des femmes dans leurs déplacements nocturnes.

### **27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.**

Nous nous engageons au niveau 3, à penser, entre autres, dans le cadre dans la création d'un centre de la réparation et du réemploi.

### **29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures....**

Nous sommes favorables à une commission extra-municipale ou extra-intercommunale - à voir dans le cadre de la Constituante communale (niveau 3 de la mesure 27 : Mise en place d'une Constituante communale : redéfinition des règles de fonctionnement pour que les décisions communales soient désormais le fait des habitant·es associés aux élue·es).

Nous maintiendrons le CDP Conseil de Développement Participatif au niveau de Grand Besançon Métropole en lui donnant un rôle au-delà de "l'avis simple".

### **30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste...**

Nous sommes favorables à un Comité Local pour la Vie Associative (CLVA) et à la co-production d'une Charte des Engagements Réciproques, en partant de l'existant, avec le centre 1901.



## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

**Principe A : Sensibilisation et formation à la transition :** Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

**Principe B : Co-construction des politiques locales :** Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

**Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale :** Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

1 2 3

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 1.  | Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2.  | Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3.  | Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4.  | Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 5.  | Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6.  | Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7.  | Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 8.  | Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 9.  | Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.  | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 10. | Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.   | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 11. | Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 12. | Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.                  | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 13. | Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 14. | Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 15. | Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |

Réserve



## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- |  |   |
|--|---|
| <p>16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.</p> <p>17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.</p> <p>18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.</p> <p>20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.</p> <p>21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.</p> <p>22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.</p> <p>23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.</p> <p>24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.</p> <p>25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.</p> <p>26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.</p> <p>27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.</p> <p>28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.</p> <p>29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.</p> <p>30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.</p> <p>31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.</p> <p>32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.</p> | 1    2    3<br><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
|--|---|

**Mesures spécifiques à la commune :** Nous mettrons en place les transports gratuits pour tous, par tranches

- 33. ...
- 34. ...
- 35. ...
- 36. ...
- 37. ...

- 26 ans en 2021
- Seniors en 2023
- Tous en 2026

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

Bisontines  
Bisontines

Collectif local

J. VAI  
Pacte

## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

**Principe A : Sensibilisation et formation à la transition :** Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

**Principe B : Co-construction des politiques locales :** Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

**Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale :** Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

1    2    3

- |  |   |
|--|---|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.  | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.  | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.  | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| * 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.                  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.   | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |



# CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

1 2 3

16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.
17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.
18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.
20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.
21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.
22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.
23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.
24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.
25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.
31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.
32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

## Mesures spécifiques à la commune :

- Les mesures 2 - 6 - 8 - 13 - 15 – 16 – 18 – 22 – 26 – 32 ont été déclinées localement par le Collectif Grand bisontin du Pacte pour la transition
  - \* Non validé par le collectif du Pacte
  - La liste Ensemble ! insiste sur le fait qui il s'agissait d'une limite mais pas nette fin.
- Pour le collectif  
Grand bisontin  
pour le Pacte pour  
la Transition*
- Alexandre Corder*

## En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

Collectif local

ENSEMBLE !  
avec ALEXANDRA  
CORDEZ



## CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

**Principe A : Sensibilisation et formation à la transition :** Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

**Principe B : Co-construction des politiques locales :** Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

**Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale :** Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

1 2 3

- |  |   |
|--|---|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| * 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| * 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| * 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.   | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.                  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| * 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.   | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                                  |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.  | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>            |
| * 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.  | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                       |



# CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- \* 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville. 1 2 3
17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.
- \* 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.
20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.
21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.
- \* 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.
23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.
24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.
25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
- \* 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.
31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.
- \* 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

## Mesures spécifiques à la commune :

\* Les 10 mesures décidées lors du lancement par le collectif GrandBisonin pour le Pacte pour la Transition -

33. ...  
34. ...  
35. ...  
36. ...  
37. ...

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

*l'écologie positive*

Collectif local

*Dominique*

BESANÇON 2020

Vendredi 24 janvier 2020

## Annexe à l'engagement au Pacte pour la Transition avec le Collectif Grand Bisontin

Mesure 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre.

Je souhaitais m'engager sur les niveaux 2 et 3 et la majeure partie du niveau 1 hormis sur 2 points : l'abandon du projet des Vautes car je propose une convention citoyenne pour dégager un consensus qui verra sans doute une évolution du projet vers une occupation au sol et une forme urbaine revue, et le doublement de la RN57 entre Beure et Micropolis que je soutiens pour diminuer la pollution et le stress des usagers. Les transports collectifs ne parviendront pas à répondre au foisonnement des origines et destinations des automobilistes. En revanche, je développerai fortement le covoiturage. Les niveaux étant cumulatifs, je ne peux m'engager sur cette mesure.

Mesure 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Je souhaitais m'engager sur le niveau 2 et la majeure partie du niveau 1 mais je ne peux garantir un montant minimum dédié aux investissements de voirie cyclable de 29€ par an par personne, soit un budget de 3 à 4 millions par an, car la compétence voirie relève de la communauté urbaine. Par contre je prévois dans mon programme de 1,5 millions par an pour faire passer la part modale de 3% à 15% durant mon mandat. Les niveaux étant cumulatifs, je ne peux m'engager sur cette mesure.

Mesure 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

Comme indiqué pour la mesure 13, je soutiens le doublement de la RN57 entre Beure et Micropolis incompatible avec l'abandon du projet demandé dès le niveau 1. Les transports collectifs ne parviendront pas à répondre au foisonnement des origines et destinations des automobilistes. En revanche, je développerai fortement le covoiturage. Les niveaux étant cumulatifs, je ne peux m'engager sur cette mesure.

Mesure 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

Je ne peux m'engager sur cette mesure sans disposer d'une étude de faisabilité pour l'extinction de l'éclairage public qui pose aussi un risque d'insécurité. Je tiens à préciser que je suis signataire de l'appel de 160 personnalités à dire "stop aux écrans vidéo publicitaires" publié dans le JDD du 1<sup>er</sup> mars 2020.

Mesure 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Je ne peux m'engager sur cette mesure pour des raisons de budget mais aussi d'extrême réserve sur le sujet de l'accueil inconditionnel. En revanche, je souhaite instaurer une relation de confiance avec les personnes et les associations engagées dans l'accueil.

**éric Alauzet**

Claude Cuenot  
10, rue de Savoie  
[claude.cuenot@wanadoo.fr](mailto:claude.cuenot@wanadoo.fr)

Besançon, le 23 février 2020

La liste Lutte ouvrière-Faire entendre le camp des travailleurs, conduite par Nicole Friess, pour les élections municipales à Besançon

à

Le Pacte Grand Besançon

Nous avons bien reçu vos demandes d'engagement et nous vous en remercions. Nous répondons à certaines de vos propositions mais nous tenons d'abord à vous indiquer combien notre démarche politique est différente de la vôtre.

Nos candidats se présentent pour affirmer qu'on ne pourra pas enrayer les catastrophes sociale, économique et écologique sans arracher le contrôle des entreprises aux capitalistes. Nos élus au conseil municipal chercheraient à faciliter l'organisation des travailleurs à travers tous les combats collectifs qu'ils pourraient mener.

Pour nous, le réchauffement climatique, la pollution, la dégradation de l'environnement sont des conséquences du système capitaliste. De fait, les capitalistes qui s'enrichissent du travail de centaines de millions de travailleurs dans le monde menacent l'avenir de l'humanité. Dans un contexte où nombre de candidats aux élections municipales, de droite et de gauche en passant par le Rassemblement national, se prétendent désormais plus verts queverts, ils se préparent à faire payer la transition écologique par la population. A notre avis, l'écologie est incompatible avec le capitalisme.

Se contenter de réfléchir à l'échelle individuelle, de faire chacun de petits gestes nous semble peu efficace. De même, il est impossible de changer les choses petit bout par petit bout à l'échelle d'une municipalité. Mais c'est même plus grave : montrer du doigt les individus, et en particulier les plus pauvres, revient à dédouaner ceux qui organisent toute la production et le fonctionnement de la société. De même, il ne s'agit pas simplement de mettre en cause la prétendue société de consommation ou le productivisme. Cette approche empêche de comprendre que la véritable logique du système n'est ni de consommer plus, ni de produire plus, mais de créer davantage de profits, par n'importe quel moyen.

A qui la faute si les constructeurs automobiles comme Renault ou Volkswagen ont menti sur les émissions polluantes de leurs voitures ? A qui la faute, si on a supprimé le transport de marchandises par train pour mettre des camions sur les routes ? Ce ne sont pas les consommateurs qui choisissent tel ou tel mode de consommation, ce sont les grandes entreprises, celles du pétrole, de la chimie, de l'automobile, les groupes immobiliers et les banques. Avec les Etats à leur service, ces capitalistes façonnent nos modes de consommation et de déplacement.

Il ne s'agit pas de se demander comment on peut lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle communale. Bien sûr que des aménagements

sont justifiés dans ce cadre et que nous pouvons les examiner en lien avec la population, en associant les travailleurs, les syndicats et les associations aux décisions à prendre. Mais nous ne voulons en aucun cas faire croire que ce sera suffisant. Pas plus qu'on ne peut changer la vie des travailleurs à l'échelle d'une commune, on ne peut changer le climat dans ce cadre. Il ne s'agit pas d'essayer de créer des isolats cherchant à préserver l'environnement dans un monde qui le saccage. Ce n'est pas dans le cadre du capitalisme que nous pouvons lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences.

Tous ceux qui sont convaincus que l'heure de la mobilisation écologique a sonné doivent se poser les questions jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à remettre en cause l'organisation sociale. C'est à ce niveau que se situe l'urgence. Se soucier de l'avenir de l'humanité et de la planète, c'est d'abord prendre conscience que seule la révolte consciente de millions de travailleurs contre le système qui les exploite prépare l'avenir. Si nous voulons en finir avec le pillage des ressources naturelles, le réchauffement climatique ou la pollution, nous devons en finir avec la domination du capitalisme à l'échelle de la planète. A la place de ce système qui est le règne de l'intérêt privé, il faut imposer la gestion collective des moyens de productions et le règne de l'intérêt général.

C'est seulement dans cet esprit que nous donnons notre avis sur les points qui suivent.

## Réponses :

### 2) Financement éthique :

Les collectivités dépendent des banques pour leurs investissements et un certain nombre d'entre elles ont été touchées par le scandale des prêts à taux variable, avec de grandes difficultés pour s'en sortir. Les banques financent plus facilement les grands projets qui rapportent plutôt que des projets avec d'autres ambitions. On comprend la volonté d'échapper à cette dictature des financiers.

Pour autant, Lutte ouvrière ne se berce pas d'illusion sur le développement de la « finance solidaire ». Il ne s'agit pas de chercher à développer des moyens de financement parallèles comme les financements participatifs aux milieux de banques rapaces. Vous citez l'exemple du financement des éoliennes de Chamole. Mais si les habitants estiment que de tels aménagements sont nécessaires pour l'avenir de la société, il s'agit de se battre pour les décider et les financer dans leur ensemble, à l'échelle globale, en se donnant les moyens d'échapper à la mainmise des capitalistes sur ce pan de l'économie. Et pas seulement éolienne par éolienne.

Par leurs mobilisations, les travailleurs devront contrôler l'ensemble du système bancaire. Lutte ouvrière est pour l'expropriation des banques et pour leur gestion dans l'intérêt collectif.

### 6) Préserver le foncier agricole, faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs dans une logique paysanne :

Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail, où qu'ils soient. En

péphérie des villes, ils subissent en plus la pression immobilière qui constraint les surfaces et rend les déplacements de matériels agricoles plus difficiles. En même temps, les besoins en logements existent et beaucoup d'habitants sont contraints de partir de plus en plus loin pour se loger. Selon les besoins, des logements doivent être construits dans les communes proches des villes.

Cette question de l'équilibre entre les surfaces agricoles et les surfaces habitées montre la nécessité de se débarrasser des pressions des groupes immobiliers, pour lesquels seuls comptent les profits à réaliser.

#### **8) Préserver les trames vertes, bleues, brunes, noires pour redonner sa place au vivant dans la ville :**

Pour nous, il s'agit de porter d'abord les efforts sur les conditions de vie des habitants.

Le vivant doit avoir sa place dans la ville et bien des initiatives peuvent être prises en ce sens. Mais elles paraissent bien souvent dérisoires alors que les espèces vivantes sont saccagées à l'échelle nationale.

#### **13) Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions des gaz à effet de serre :**

De tels projets portés par des groupes commerciaux spécialisés (comme celui d'une nouvelle zone commerciale pour les ventes en ligne à Ecole-Valentin, retoqué dernièrement) sont souvent justifiées par des promesses de création d'emplois. En fait, ils se traduisent par des créations pour les uns et par des destructions d'emplois pour les autres. Au-delà des émissions de gaz à effet de serre que génèrent de tels aménagements, l'intérêt collectif serait de ne pas céder aux demandes de ces groupes immobiliers et commerciaux et de ne pas les aider pour les divers aménagements que leurs projets nécessitent.

#### **15) Priorité aux mobilités actives (marche à pied, vélo) dans la ville :**

Comme loisir et pour les déplacements courts, nous sommes pour des pistes cyclables protégées du trafic routier. Sur ce point, nous nous permettons de rappeler que la ville de Besançon a été longue à s'engager dans cette voie. Il y a plus d'une dizaine d'année, un dramatique accident a coûté la vie à une jeune salariée en vélo renversée et écrasée rue de Dole à 6 h 30 sur un trajet de 1,5 km entre son domicile et son lieu de travail. Cet événement a malheureusement montré que ces aménagements de pistes cyclables vraiment protégées étaient alors insuffisants. Depuis la ville les a étendues mais il reste encore à faire. Il est absolument nécessaire de prendre en compte les besoins exprimés par les associations d'usagers.

Dans ce domaine comme dans d'autres, une municipalité au service des travailleurs et de la population s'appuierait sur l'avis des habitants des quartiers pour tous les besoins de sécurisation des points dangereux pour les piétons et les

cyclistes, afin de les recenser et de les réaliser.

## **16) Limiter la place des véhicules les plus polluants dans la ville :**

C'est encore un sujet qui prouve la nécessité de s'en prendre aux capitalistes qui pèsent d'une part sur les déséquilibres entre lieux de résidence et lieux d'emplois, et d'autre part sur les flux de marchandises.

Aujourd'hui, les travailleurs et la population ne contrôlent pas les industries capitalistes. Concernant les flux liés à l'activité des entreprises, l'augmentation du trafic des poids lourds dans les agglomérations résulte des choix opérés au nom de la « compétitivité des entreprises », avec notamment la généralisation du fonctionnement en flux tendus qui a renforcé le « tout camion ». Dans ce contexte, la décision de la SNCF au début des années 2000 de mettre fin à la collecte des « wagons isolés » pour des raisons de rentabilité a eu pour conséquence d'augmenter le trafic par camions. Ainsi à l'échelle de la métropole, le fret ferroviaire devrait être remis en place pour l'approvisionnement et une partie des livraisons pour plusieurs entreprises qui disposent déjà d'un accès ferroviaire ou se trouvent à proximité. Mais on ne pourra pas lutter contre cette organisation des flux sans s'en prendre aux capitalistes eux-mêmes et pas à l'échelle locale. Il nous paraît donc scandaleux de culpabiliser les automobilistes si on ose pas s'en prendre aux capitalistes qui mettent de plus en plus de camions sur les routes.

L'augmentation des déplacements individuels reflètent le désordre qui règne dans cette société. A qui la faute, si on a laissé les HLM se dégrader et s'il est devenu de plus en plus difficile de se loger convenablement à l'intérieur des villes en raison de la hausse des prix de l'immobilier, d'où des populations s'éloignant de plus en plus et obligées de se déplacer chaque jour en voiture ? C'est pourquoi nous refusons de culpabiliser les automobilistes qui habitent loin et doivent se déplacer sans cesse. C'est encore un sujet qui montre la nécessité de changer tout le fonctionnement de la société et de prendre en compte de manière rationnelle lieux d'habitation et lieux de travail.

Le développement des transports collectifs selon les besoins des travailleurs, de la jeunesse scolarisée et pour les loisirs serait donc un moyen de protéger l'environnement. Le financement des transports collectifs devrait être assuré par les grandes entreprises, les collectivités territoriales et l'Etat. Le versement transport est insuffisant. Plusieurs entreprises ont quitté Besançon en prétextant qu'elles le jugeaient trop élevé : dans ce cas, elles devraient rembourser les autres aides qu'elles ont reçues de la part des collectivités.

## **18) Valoriser le traitement des déchets en régie :**

Face aux grands groupes de retraitement des déchets qui font de l'or avec les ordures ménagères, le traitement en régie semble une mesure de bon sens. Pour autant, les collectivités restent dépendantes du capitalisme pour le financement et l'entretien des installations, qui reste entre les mains de grands groupes capitalistes, ce qui pèse également lourdement sur leur budget.

**22) Limiter la place de la publicité dans l'espace public :**

Nous ne sommes pas pour la limitation mais pour la suppression de la publicité dans l'espace public.

**26) Dispositif de premier accueil en lien avec les acteurs associatifs pour les personnes étrangères à leur arrivée, quel que soit leur statut :**

Nous sommes entièrement favorables à ce projet. Par ailleurs, nous rappelons que nous sommes pour la libre circulation et la libre installation des personnes.

**32) Monnaies locales :**

Nous avons déjà répondu sur ce point à l'association « La Pive », présente dans le Pacte.

Recevez nos sincères salutations.

**Claude Cuenot**

**Pour la liste Lutte ouvrière à Besançon**